



Le Centre Hospitalier Le Vinatier

COVID-19 : Le Centre Hospitalier Le Vinatier déploie deux unités « COVID-PSY »

Comme l'ensemble des établissements de santé français, le CH Le Vinatier est confronté à une crise sanitaire sans précédent qui nécessite une réorganisation de deux de ses unités pour recevoir des patients avec indication psychiatrique et COVID-19.

Depuis le 27 février 2020, une cellule de crise active se réunit de façon quotidienne, afin de décider des mesures de prévention du risque épidémique pour les patients hospitalisés et les professionnels.

Parmi ces décisions, **deux unités ont été reconfigurées intégralement afin de pouvoir soigner en adoptant toute les mesures nécessaires à la prise en charge de patients contaminés :**

- L'UHCD est maintenant configurée pour **accueillir des patients souffrant de troubles mentaux aigus et diagnostiqués COVID-19, sans signes de gravité.** L'unité dispose de 10 lits.
- L'unité SSR se déploie pour accueillir, avec le personnel médical nécessaire, **des patients de l'ensemble de la Métropole de Lyon et des deux EPSM, alliant des signes de gravité du COVID-19, ne nécessitant pas de soins de réanimation, et des troubles du comportement lié à leurs troubles psychiques.** L'unité dispose de 17 lits.

Les autres unités d'hospitalisation sont confinées et la capacité d'hospitalisation a été réduite pour permettre de redéployer du personnel sur des besoins prioritaires. Les soins de médecine générale sont organisés pour tout l'établissement.

Depuis le 16 mars 2020, sur tout le territoire dont Le Vinatier a la charge, **les soins ambulatoires sont maintenus** selon un dispositif de crise et préventif:

- **Un centre médico-psychologique adultes ou enfants par secteur reste ouvert, au moins.** Les soignants rappellent systématiquement chaque patient suivi en ambulatoire, pour l'informer, le conseiller et organiser son suivi à distance ou en face à face, voire à domicile, en fonction de ses besoins, et pour maintenir des soins continus ;
- **Les services de recours continuent à fonctionner, en utilisant notamment la télémedecine ;**
- **Les urgences psychiatriques Rhône-Métropole fonctionnent en tenant compte du risque de propagation virale, l'activité y est normale.**
- En renfort, nous mettons en place une **plateforme téléphonique** pour rassurer, conseiller et orienter les personnes concernées et leurs proches souffrant des conditions du confinement et inquiets des conditions sanitaires ;
- **Les centres de recherche associés continuent leur activité et orientent une part de la recherche en santé mentale autour de l'épidémie et de ses conséquences.**

Pour garantir la protection et la surveillance sanitaire des médecins et des agents de l'ensemble de nos structures, **une cellule d'écoute pour les soignants se met en place sur l'hôpital.**

Le Vinatier est en relation étroite avec les Hospices civils de Lyon, les deux autres hôpitaux psychiatriques du Rhône, qui mettent en place des mesures similaires, et bien entendu l'Agence Régionale de Santé. **Tous s'organisent pour s'adapter et répondre au mieux aux besoins de santé mentale du territoire, évolutifs du fait de la crise.**